



Centre Communal d'Action Social de la commune de SEYCHALLES

PROCES-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2024 à 17 h 30

Le **11 octobre 2024**, le Conseil d'Administration de la commune de SEYCHALLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick DUPOUÉ, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} octobre 2024

Membres du Conseil d'Administration :

Yannick DUPOUÉ, Geneviève LAGOUTTE, Huguette BOLVARD, Isabelle CLAVEL, Alexandre GAZEL, Andrée TIXIER, Geneviève FAVY, Renée PLASSE, Elza DESSE.

Absent : Mme BOLVARD Huguette

Procuration : Mme BOLVARD H. à Mme PLASSE Renée

QUORUM

En exercice : 9
Présents : 8
Votants : 9

Secrétaire de séance : M. GAZEL Alexandre

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du *04 avril* 2024
- Choix du colis de Noël
- Repas des Aînés
- Questions diverses

Avant de commencer la séance, Monsieur le Président précise qu'à la suite du décès de M. DESSE Yves, il a nommé son épouse, Mme DESSE Elza afin de le remplacer. Elle fait désormais partie des membres actifs du Centre Communal d'Action Social, désignée par arrêté municipal du 04 octobre 2024. Il lui a souhaité la bienvenue.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire soumet au vote le dernier compte-rendu de la séance du 04 Avril 2024 qui a été adopté à l'unanimité.

Mme DESSE n'ayant pas pris part au vote.

DELIBERATION N°2024 – 04 : CHOIX DU COLIS DE NOEL 2024

Le Président rappelle que chaque année, le CCAS de SEYCHALLES met en place à destination des personnes âgées de plus de 70 ans inscrites sur les listes électorales de la commune, la possibilité de participer au repas de Noël des aînés ou de recevoir un colis de fin d'année.

Le prestataire retenu est l'entreprise CBH Création distribution de Charbonnier-les-Mines représenté par M. CORREIA Fernando.

Cette année, les tarifs des colis sont :

➤ Colis individuel	25.30 €
➤ Colis Couple	35.30 €
➤ Colis hôpital	22.30 €

DELIBERATION N°2024 – 05 : REPAS DES AINES 2024

La délibération est ajournée au 21 octobre 2024 à 17h30

QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

La date du prochain Conseil d'Administration est fixée au 21 octobre 2024 à 17h30.

Procès-verbal de la séance du 11 octobre 2024 approuvé en réunion du Conseil d'Administration de la commune de SEYCHALLES du 21 octobre 2024.

**Le Président,
M. DUPOUÉ Yannick**



**Le Secrétaire de séance,
M. GAZEL Alexandre**

